

DE QUOI QU'ON CAUSE ?

Jean-Louis DECHESNE

Il m'a paru intéressant de me pencher sur la définition de certains mots qu'on emploie plus ou moins fréquemment et sur leur étymologie (c'est-à-dire leur origine et l'évolution de leur sens).

Collectionner : signifie dans son sens général *rassembler, réunir*. Collecter et collectionner ont la même étymologie, le latin *colligere* qui signifie *placer ensemble*. (En anglais, *to collect* signifie d'ailleurs à la fois collecter et collectionner. *To collect stamps* : collectionner les timbres et *to collect aids against AIDS* : collecter, récolter des fonds contre le SIDA). Dans un sens plus précis, collectionner, c'est réunir des objets ayant un intérêt esthétique, scientifique, historique (Robert). Selon le dictionnaire Webster, c'est réunir, en particulier selon un principe de sélection ou un but informatif ou profitable.

Timbre : Le mot provient du grec classique *tumpanon*¹ qui signifie tambourin (hé oui, le rapport est lointain ! Collectionnez-vous les tambourins ?) via la prononciation grecque byzantine *tumbanon*. Il signifie d'abord une cloche immobile frappée par un marteau (par exemple, le timbre d'une sonnerie électrique ou celle d'un vélo). De là provient l'expression *avoir le timbre fêlé*, être un peu fou, qui est devenue progressivement *être timbré*. Maintenant, vous voilà rassuré, être timbré n'a qu'un lointain rapport avec la philatélie et n'est pas une condition requise.

Le timbre a ensuite signifié la qualité spécifique des sons produits par un instrument de musique (le timbre de la flûte).

Par analogie de forme avec le tambour ou la cloche, timbre a aussi signifié la partie du casque qui protégeait le crâne, puis, en héraldique (la science des armoiries et des blasons), le casque ou l'ornement (couronne, tiare, mitre, mortier) placé au-dessus des armoiries pour indiquer la qualité de celui qui le porte.

C'est ensuite devenu la marque de ces armoiries apposée sur certains documents à caractère officiel et qui donne lieu à la perception d'un droit au profit de l'Etat (le droit de timbre) ou la marque qu'une administration ou une entreprise privée appose sur quelque chose pour en garantir l'origine (ce que, de nos jours, on appelle plutôt un cachet). (A noter qu'en anglais aussi *stamp* a d'abord signifié cachet avant de signifier timbre).

C'est aussi l'instrument qui sert à imprimer la marque appelée timbre, et plus spécialement, la marque que la poste apposait sur une lettre pour indiquer le bureau d'origine et certifier, éventuellement, que le port avait été payé par l'expéditeur (d'où, par exemple, l'expression *timbre à date*.)

Et finalement, c'est devenu la petite vignette vendue par l'administration et certifiant qu'un droit a été acquitté. Et selon leur usage, on parlera alors de timbres poste, de timbres fiscaux, de timbres de ravitaillement, etc.

Par la suite encore, ce timbre pourra représenter une redevance à payer (timbre taxe).

La définition du timbre poste telle que formulée par Rowland Hill en 1837 (il n'était pas encore Sir et le timbre poste n'avait pas encore vu le jour) dans sa brochure *Post Office Reform : Its Importance and Practicability* (La réforme de la Poste : son importance et sa faisabilité) était *a bit of paper just large enough to bear the stamp, and covered at the back with a glutinous wash, which the bringer might, by applying a little moisture, attach to the back of the letter* (cité par Leon Norman Williams dans *Fundamentals of Philately*² p 1) : un morceau de papier juste assez grand pour porter le cachet, et couvert au dos d'une légère couche adhésive que le porteur peut, en appliquant un peu d'humidité, attacher au dos de la lettre.

Il y a lieu de remarquer que dans les marges du premier timbre au monde, le *Black Penny*, on lisait *Price 1 d Per Label. 1/- Per Row of 12 . £1 Per Sheet. Place the Labels ABOVE the address and towards the RIGHT HAND SIDE of the Letter. In Wetting the Back be careful not to remove the Cement*³, c'est-à-dire Prix 1 penny par étiquette, 1 shilling par rangée de 12, 1 livre par feuille. Placez l'étiquette au-dessus de l'adresse et du côté droit de la lettre. En mouillant le dos évitez d'enlever la colle. La Poste appelait donc ses premiers timbres des étiquettes et leur place avait migré vers le recto du pli.

Philatélie : Contrairement à ce que prétendait le Dr E. Locard⁴, philatélie ne provient pas des mots grecs *philein* et *tele*, aimer ce qui vient de loin, mais de *philein*, aimer ou *philos*, ami et *ateleia*, exemption de taxe, immunité, c'est-à-dire amour des marques indiquant qu'une taxe ou un droit a été acquitté. Le mot aurait été inventé par le Français Georges Herpin⁵ qui l'a proposé dans *Le Collectionneur de Timbres-Poste* (Vol. 1, Page 20, novembre 1864), le mot *philatéliste* suivant peu après. Le terme *timbrologie* et ses dérivés ont été longtemps des rivaux, mais finalement n'ont pas prévalu, sauf dans l'appellation de quelques clubs.

Selon le Robert, c'est la connaissance des timbres poste et l'art de les collectionner. Tandis que selon le Webster, c'est la collection et l'étude des timbres poste et des entiers postaux qui sont passés par le courrier (ce qui semblerait exclure les timbres et entiers neufs).

L.N. Williams, dans le livre cité ci-dessus, souligne que, dès le début de l'utilisation du mot, philatélie impliquait l'étude en plus de la collection. ⁶

Chopin 7 : A entendre les conversations des philatélistes, un observateur superficiel pourrait penser que leur compositeur favori est Frédéric Chopin. Il n'en est rien, car le timbre qu'ils aiment n'est pas celui du piano, mais celui qui, théoriquement, sert à l'affranchissement du courrier. (Théoriquement, car si c'était réellement sa fonction, il n'y aurait vraiment pas besoin de commémoratifs, ni de présentations spéciales telles les blocs et feuillets, les feuilles ou les carnets où tous les timbres ont la même faciale mais une illustration différente, etc.)

Le chopin qui nous intéresse n'est hébergé ni par le Petit Larousse Illustré, ni par le Petit Robert. Par contre, le Grand Robert (en 5 volumes) le renseigne : "Chopin, n.m., (1815 selon Dauzat ; de choper) Pop. Aubaine, occasion, profit. - Spécialement, Faire, trouver un chopin, un beau chopin : trouver un homme ou une femme dont on tire de l'argent."

Choper, dérivé de *chiper*, signifie *volar* puis *attraper* (j'ai chopé un rhume, il s'est fait choper par la police) puis enfin *trouver* et c'est ce dernier sens qui a donné notre chopin philatélique.

Dans les différents dictionnaires d'argot que j'ai consultés, j'ai bien trouvé le verbe *choper*, mais pas le substantif *chopin*. Je sais l'avoir trouvé au moins à deux reprises dans les oeuvres de San Antonio (alias Frédéric Dard), mais je n'ai pas noté dans quels bouquins.

Selon certains, il n'y a plus de chopins à faire, on ne trouve plus rien. D'autres, par contre, sans doute dotés d'un caractère plus heureux, s'émerveillent de n'importe quoi. La moindre "crotte de mouche" graphique sur un timbre les emporte au 7ème ciel (ou au moins à l'entresol entre le 6ème et le 7ème) : ils sont convaincus d'avoir une rareté mondiale enviée des plus grands spécialistes.

D'aucuns considèrent qu'obtenir une légère ristourne par rapport au marchand voisin, c'est réaliser un chopin.

S'il s'agit vraiment d'une aubaine, il me semble que le vrai chopin c'est par exemple de trouver le premier tirage du "Perron liégeois" au prix du second, la vraie variété, le timbre rare, l'oblitération recherchée (le losange de points de Lincant N° 451), la marque postale exceptionnelle, l'affranchissement pas ordinaire (au bon tarif, bien sûr), le tarif tordu (les plis français au tarif du 1er janvier 1947 ... modifié dès le lendemain) dans un lot où personne ne l'a remarqué. Le délice est encore plus grand si le vendeur est quelqu'un qui s'y connaît ou croit s'y connaître, mais qui a été distrait, ignorant ou paresseux (tous les chasseurs de chopins pourront vous citer leurs anecdotes).

Est-il encore possible aujourd'hui de choper de telles aubaines ? Bien sûr ! Mais qui cherche, trouve. Il faut de la patience, le don d'observation, de la chance et surtout beaucoup connaître. Car pour reconnaître la bonne pièce, il faut, générale-

ment, d'abord la connaître. Si vous ignorez quels sont les meilleurs losanges de points, il est extrêmement improbable que vous mettiez la main sur l'un d'entre eux en achetant au hasard un N° 30 oblitéré pour 25 cents ou même quelques boîtes (à Nevers ou ailleurs).

Plus vous saurez, en ayant beaucoup écouté ceux qui savent (encore faut-il savoir quels sont ceux qui savent, car il y a beaucoup de baratineurs et de répéteurs d'à-peu-près), en ayant admiré des collections (de copains ou dans des expositions et des musées), en assistant aux conférences du Roman, et surtout en lisant beaucoup, plus vous ferez de chopins. Plus vous connaîtrez votre sujet, et plus vous connaîtrez de sujets, plus vous ferez de chopins. C'est la grâce que je vous souhaite, amen ! (Il y a deux sortes de soupes : la grasse et la maigre, c'est la grasse que je vous souhaite, amen, *dixit* Alphonse Allais.)

Part : La feuille de route du facteur s'appelait, tant en France qu'en Belgique, un *part* (au masculin). A titre d'exemple, voici une citation extraite de Marino CARNEVALE-MAUZAN ⁸ p. 36 :

*Objet du Part N° 688

Le *part* N° 688 est destiné à constater les résultats de chaque tournée faite par un facteur rural.

Prescriptions relatives à l'emploi de ce part

Les *parts* des facteurs ruraux doivent être renouvelés à chaque tournée.

Il est interdit aux directeurs et distributeurs de préparer à l'avance les *parts* des facteurs ruraux.

L'inscription sur le *part* N° 688 du nombre de lettres de chaque espèce remises à un facteur rural, à son départ du bureau, doit être faite par le facteur lui-même en présence du directeur ou du distributeur."

Or, si la plupart des dictionnaires consultés accordent bien sûr une très large part au mot *part* au féminin (on peut dire qu'il lui font la part belle), ils ne connaissent qu'un sens à *part* au masculin. Il s'agit d'un terme de droit utilisé seulement dans quelques expressions et signifiant *Enfant nouveau-né*. Ces expressions sont *confusion de part*, confusion de paternité ; incertitude sur la paternité d'un enfant, et *substitution de part*, substitution d'enfants à la naissance, le fantasme de nombreux adolescents des deux sexes et un sujet qui a inspiré un certain nombre d'auteurs et de scénaristes, par exemple, dans la Bible, le jugement de Salomon, dont le stalinien B. Brecht a commis une transcription marxiste-léniniste, *le Cercle de Craie caucasien*, ou les films *La vie est un long fleuve tranquille* d'Etienne Chatiliez ou *Toto le Héros* de Jaco Van Dormael, pour n'en citer que quelques uns.

Finalement, j'ai trouvé mon *part* au sens postal dans le Littré ⁸ :

Part : s.m. Terme de poste. Feuille contenant la désignation du service (c'est le premier mot du libellé de la feuille : part de tel endroit tel jour le

courrier).

1 Désolé, je n'ai pas d'alphabets étrangers sur mon traitement de texte, nous nous contenterons donc de translittération, c-à-d. de traduction lettre à lettre.

2 WILLIAMS, Leon Norman, **Fundamentals of Philately**, Revised Edition, Published by the American Philatelic Society, State College, Pennsylvania, 1990, 862 p. + XV p.

3 ROBSON LOWE, **The Encyclopaedia of British Empire Postage 1661-1951. Volume 1 Part 1 Great Britain and the Empire in Europe**, Second Edition, Robson Lowe Ltd, London, réédité dans Billig's Philatelic Handbook, Volume 34, H.J.M.R. Co, North Miami, Florida, 1969, 247 p.

4 LOCARD, Edmond, Docteur en Médecine, Licencié en Droit, Directeur du Laboratoire de Police Technique de Lyon, **Manuel du philatéliste**. Le collectionneur. La collection. Histoire des timbres-poste. La fabrication de timbre. Les variétés de timbres. La spécialisation. Les falsifications, Payot, Paris, 1942, 359 p.

On lit p. 9 : *Du point de vue linguistique, la question est de prime abord réglée : philatélie est absurde ; ce mot signifie : l'amour des choses lointaines, avec la prétention d'indiquer le courrier postal qui peut en effet, mais pas nécessairement, venir de loin.*

Or, contrairement à moi, ce zigoto connaissait le grec. Il a même cherché à créer un nouveau mot dérivé du grec pour désigner le collectionneur. Il vous baptise, cher lecteur, de *syllectimane* (p. 11). Selon lui, ce néologisme couvrirait tout collectionneur, quel que soit l'objet de sa collection (tableaux, boutons d'uniforme, oiseaux empaillés, etc.)

5 Voici le texte de l'article de Herpin paru dans le N°5 du *Collectionneur de Timbres-poste* de Maury, (Maury étant un négociant en timbres parisien, grand rival de Jean-Baptiste Moens) le 15 novembre 1864, tel que reproduit dans VALUET, Roger, **Coup d'oeil sur la Philatélie**, Presses de la Cité, Paris, 1956, pp. 288-290 :

BAPTEME

N'est-il pas étrange que depuis six ou sept ans que l'on s'occupe de l'étude et de la recherche des timbres-poste, on n'ait pas encore songé à donner un nom à cette attrayante occupation qui fait le bonheur des uns et la fortune des autres ?

Il est impossible de regarder comme une dénomination acceptable le mot : timbromanie. Il n'est en effet qu'un terme légèrement injurieux que certaines gens, en croyant faire un mot, articulent avec une intention sarcastique d'un effet d'ailleurs assez innocent.

C'est donc faute de mieux qu'on l'a employé jusqu'ici mais il est temps de le bannir ignominieusement de notre vocabulaire ; bien plus, lecteurs et écrivains de ce recueil nous devons nous

efforcer d'oublier cette odieuse expression et de douter même de son existence. Maintenant, en admettant que la bête soit morte et le venin aussi, il faut lui trouver un successeur qui n'ait rien de commun avec elle et qui même compte autant de qualités qu'elle avait de défauts.

Mais où trouver cet oiseau rare ?

Chacun pouvant donner son avis sur cette grave question et la fortune favorisant les audacieux, nous nous hasardons à formuler ici notre opinion.

Tout le monde a pu remarquer que la plupart des mots nouveaux avaient pour racine des mots anciens, sans doute à cause de l'affinité que les extrêmes ont les uns pour les autres ; or, les néologismes empruntant leurs éléments au latin et au grec, nous allons tenter aussi une incursion dans l'un de ces idiomes.

Nous entendons déjà les cent voix de la critique nous crier : "Qui nous délivrera des Grecs et des Romains !"

Nous bravons ces vaines clameurs, nous poursuivons notre carrière selon l'expression de M. Baour-Lormian et nous disons que, puisque la numismatique a tiré son nom du latin "numisma", médaille, et la sphragistique (étude des sceaux, sans jeux de mots) du grec sphragiso (je scelle) nous pouvions aussi, vu sa richesse, faire quelque emprunt à cette langue généreuse et proposer aux amateurs le mot : PHILATELIE, comme exprimant l'idée que le terme odieux stigmatisé plus haut s'efforçait de ridiculiser.

Philatélie est formé de deux mots grecs : philos, ami, amateur, et atelea (en parlant d'un objet), franc, libre de toute charge ou impôt, affranchi, : substantif : ateleia. Philatélie signifierait donc : amour de l'étude de tout ce qui se rapporte à l'affranchissement.

Maintenant, puisque le mot est lâché et que le nouveau-né a vu le jour, en vue d'augmenter ses chances de bonheur et de prospérité, nous prions instamment nos jeunes et charmantes lectrices d'en être les marraines.

Eh quoi ! dira-t-on, vous parlez grec aux jeunes filles ? C'est choisir un singulier moyen pour leur plaire et demander leur patronage.

Le moyen n'est peut-être pas si mauvais que vous le supposez. Qui sait si l'étrangeté même de la requête ne sera pas sa meilleure recommandation. A qui donc d'ailleurs, une chose nouvelle, un mot nouveau, peuvent-ils demander aide et protection, si ce n'est à la jeunesse amie des nouveautés en toute chose, et dont les faibles implorant bien rarement en vain la générosité ?

Du reste, au nom du grec, nous n'affichons aucunes des folles prétentions du Vadius de notre Molière. C'est donc sans témérité, mais aussi sans embarras, que nous sollicitons l'approbation de la plus belle moitié du genre humain, sûrs que nous sommes, si nous l'obtenons, de celle de l'autre moitié.

En définitive, nous n'imposons rien ; seulement la lice étant ouverte nous attendons, nous sollicitons même les communications qui auraient trait à cette question, nous déclarant d'avance tous prêts à nous ranger à l'avis d'un "philatèle" mieux inspiré.

Ce cher Herpin n'avait pas mal visé avec *philatélie*, par contre son *philatèle* a fait long feu. Par contre, on se demande d'où sort le Dr Locard. Il est vrai qu'en tant qu'expert devant les tribunaux, il a déclaré vrais les timbres de Spérati : de deux choses l'une, ou les timbres étaient faux et Locard n'est pas fameux comme expert, ou les timbres étaient vrais et Locard n'est pas fameux comme policier et criminologue, puisqu'il a permis la substitution entre les vrais faux et les faux faux.

Remarquez également que dans la définition d'Herpin figure de façon explicite la notion d'étude et pas seulement d'accumulation.

Par contre, je ne sais pas où il est allé chercher sa sphragistique absente des dictionnaires. Vous qui avez lu *Le sceptre d'Ottokar* de Hergé, vous savez que l'étude des sceaux s'appelle la sigillographie.

Selon le dictionnaire Robert des noms propres (le Petit Robert 2), M. Pierre Beour-Lormian est un écrivain français, membre de l'Académie qui défendit les thèses conservatrices du néo-classicisme contre le romantisme. Il fait partie de ces innombrables Immortels retombés dans l'oubli. Il y a cinq minutes, j'ignorais encore totalement de qui il s'agissait.

⁶ L.N. WILLIAMS, op. cit., p. 32.

⁷ A l'attention de ceux qui ne roupillent pas ou ne papotent pas pendant mes mini-causeries au Club Philatélique de Wavre : d'accord je vous ai déjà fait le coup du *chopin* il y a quelques années, mais je ne l'avais jamais publié.

⁸ CARNEVALE-MAUZAN, Marino, de l'Académie Européenne d'Etudes Postales, Vice-président du Centre de Recherche Historique des P.T.T. du Dauphiné, chargé de la recherche, *Histoire de la poste en milieu rural*, avec la participation de LABORDE, René, MARTEAU, Camille, NOUGARET, Pierre, et PINHAS, Denis, à compte d'auteur, Grenoble, 1994, 164 p. + une carte hors-texte.

⁹ LITRE, Emile, *Dictionnaire de la langue française*, tome 5, Gallimard-Hachette, Paris, 1962, p. 1442.